

LA STRUCTURE FACTITIVE-CAUSATIVE *FAIRE +INF.* DU FRANÇAIS ET SES ÉQUIVALENTS EN ROUMAIN

GABRIELA SCURTU
ANDA RĂDULESCU
Université de Craiova

1. INTRODUCTION

1.0. L'attention que les spécialistes ont prêtée aux structures factitives-causatives est pleinement justifiée par leur complexité.

“Les constructions causatives dans les langues romanes, et en français en particulier, ont des propriétés bien connues” (Abeillé/Godard/Miller, 1997: 62), mais une nouvelle étude portant sur cette question se justifie par les divergences qui se manifestent entre les deux langues romanes prises en considération (à savoir le roumain et le français), au niveau du comportement syntaxique et des valeurs sémantiques et pragmatiques.

1.1. La causalité est un phénomène qui fait partie des universaux du langage, constitué d'un ensemble de propriétés (Givon, 1984: 107), organisées hiérarchiquement et exprimées de différentes manières dans les langues naturelles.

1.1.1. Appelé aussi *factitif*, le causatif représente une catégorie hétérogène, englobant des structures sémantiques différentes, réductibles au fait qu'un actant (agent du V_R) entreprend une action à l'instigation d'un autre actant (agent du V_r), qui est un causateur supraordonné:

Fr. “X fait Y parler” → R. “X îl face pe Y să vorbească”

où: X = agent du V_R ; *fait* = V_R causatif; Y = agent du V_r ; *parler* = V_r (verbe à sens lexical plein)

L'agent du verbe causatif (V_R), qui, syntaxiquement, est le sujet grammatical de celui-ci, déclenche le procès réalisé par Y , l'agent du verbe régi (V_r) ou l'actant qui accomplit l'action du verbe (Dubois, 1973: s. v. *factitif*).

1. Cette étude n'envisage que les correspondants roumains du verbe causatif-factitif *faire*, qui déclenche, par appel à l'Actant 2, la réalisation de l'action décrite par un verbe à sens lexical. Donc, les constructions avec *laisser* et les verbes de perception (*entendre, voir, regarder, sentir*, etc) + Inf. ne feront pas l'objet de nos remarques.

Donc, le modèle canonique de la causalité comprend un minimum de deux actants et de deux actions (*vid.* Charaudeau, 1992: 389-390).

L'Actant 1 (=le *Causateur*), qui est un agentif, déclenche le procès;

L'Actant 2 (=l' *Exécuteur* ou le *Patient* de l'action) soit exécute, soit subit l'action.

Paul	<i>fait lire</i>	Marie
Act.1 (=Causateur)		Act.2 (=Exécuteur)

Le Causateur (*Paul*) déclenche l'action accomplie par l'Exécuteur (*Marie*).

Ses affirmations	<i>ont fait pâlir</i>	les invités
Act.1 (=Causateur)		Act.2 (=Patient)

Le Causateur (*ses affirmations*) déclenche un changement d'état subi par le Patient (*les invités*).

1.1.2. Notre étude a un double but:

—Présenter les moyens linguistiques par lesquels s'exprime la causalité en français et en roumain et, surtout, mettre en évidence les divergences entre les deux langues.

—Analyser les rapports entre les valeurs sémantiques et pragmatiques du factitif et les constructions syntaxiques qui le réalisent.

1.2. Concepts opérationnels employés

1.2.1. *Types d'agents*. La causalité suppose l'existence de deux types d'actants:

—Un actant [+animé] [+humain] qui, logiquement, possède un plus haut degré d'agentivité (Iliescu, 1993: 298; 304): **Pierre a fait pleurer Marie**.

—Un actant [-animé]: **Le vent a fait tomber l'arbre**.

1.2.2. *Traits inhérents de l'action* [\pm intention]

—Les actants [+humain] peuvent déclencher l'action avec ou sans intention:

[+intention] → *Le professeur a fait chanter les élèves*.

[-intention] → *En se précipitant vers la porte, il a fait tomber le vase*.

—L'action déclenchée par les actants [-animé] a nécessairement le trait [-intention], comme dans l'exemple: *Le vent a fait tomber l'arbre*.

—Si le nominal [-animé] renvoie à un nom [+humain] la situation est la même que dans le cas des agents [+humain]:

[\pm intention]	Les paroles de Paul m'ont fait pleurer
	Ses paroles m'ont fait pleurer.

(cfr. la restructuration): *Paul m'a fait pleurer par ses paroles*.

Ou bien dans l'exemple: **Ce livre m'a fait bien rire**, le trait [\pm intention] dépend des buts visés par l'auteur du livre:

[+intention] → L'auteur se proposait de faire rire les lecteurs.
 [-intention] → Le livre a produit un effet contraire à celui que l'auteur escomptait obtenir.

1.2.3. *Valeurs aspectuelles.*— En principe, l'action peut être envisagée comme étant [\pm résultative]. Ce trait est souvent lié au temps du verbe:

—Si l'action est résultative, on en voit le résultat concret:

Le professeur **a fait écrire** *une composition aux élèves.*
 [+perfectif] [+résultatif]

—Avec un temps simple, le résultat de l'action n'est pas concerné:

Je lui **fais apprendre** *la poésie.*
 [+imperfectif] [-résultatif]

Il faut toutefois signaler qu'un factitif lexical comme *ordonner, exiger, dire, demander*, etc. a toujours une valeur non résultative, donc inchoative, quel que soit le temps employé:

Maman **a ordonné** *aux enfants de ranger les livres*
 [+inchoatif] [-résultatif]

(=On ne sait pas si les enfants l'ont fait)

En roumain aussi, (*vid. infra* 2.2.2.2.), à part les verbes factitifs lexicaux correspondant au fr. *ordonner* (*a ordona, a cere, a spune*, etc.), il existe un auxiliaire factitif —*a pune*—, qui a toujours un sens inchoatif:

R. *Mama i-a pus pe copii să strângă cărțile.*

F. *Maman a fait ranger les livres aux enfants.* = *Maman a (ordonné+dît+demandé) aux enfants de ranger les livres.*

1.2.4. *Rapports entre le Causateur et l'Exécuteur de l'action.*— Ces rapports sont diversifiés, le Causateur étant toujours le Déclencheur de l'action, alors que l'Exécuteur peut être l'Act.2 ou l'Act.1 (=le Causateur). Dans le cas des actions subies il n'y pas d'Exécuteur, l'Act. 2 étant le Patient de l'action.

—L'Actant 1 (=le Causateur) est seulement le Déclencheur de l'action, alors que l'Actant 2 en est l'Exécuteur:

Pierre *a fait (chanter + travailler)* **ses élèves.**
 Act.1 (=Causateur Act.2 (=Exécuteur)
 +Déclencheur)

—L'Actant 1 (=le Causateur) est à la fois le Déclencheur et l'Exécuteur de l'action:

Le chauffeur fait entrer **la voiture dans le garage.**
 Act.1 (=Causat.+Décl.+Exéc.) Act.2 (=Patient)

—L'Actant 1 (=le Causateur) est seulement le Déclencheur et l'Actant 2 est le Patient; il n'y a pas d'Exécuteur:

<i>Paul a fait tomber</i>	<i>le vase.</i>
Act.1 (=Causat.+Décl.)	Act.2 (=Patient)

—Il existe aussi des structures à trois actants où:

a) L'Actant 1 (=le Causateur) est le Déclencheur du procès, l'Actant 2 en est l'Exécuteur et l'Actant 3 (l'objet direct du V_r) en est le Patient:

<i>Jean</i>	<i>m' a fait réparer</i>	<i>la voiture.</i>
Act.1 (=Caus.+Décl.)	Act.2 (=Exéc.)	Act.3 (=Patient)

b) L'Actant 2 (l'objet direct du V_r) est le Patient, alors que l'Exécuteur est exprimé:

α) soit par un complément prépositionnel assimilable au complément d'agent des phrases passives (*vid.* aussi Roggero, 1984: 28):

<i>Jean a fait réparer</i>	<i>sa voiture</i>	<i>par un mécanicien.</i>
Act.1 (=Caus.+Décl.)	Act.2 (=Patient)	Act.3 (=Exéc.)

β) soit par un complément d'objet indirect:

<i>Jean</i>	<i>a fait apprendre la poésie</i>	<i>à son fils.</i>
Act.1 (=Caus.+Décl.)	Act.2 (=Patient)	Act.3 (=Exéc.)

2. MOYENS D'EXPRESSION DE LA CAUSALITÉ EN ROUMAIN ET EN FRANÇAIS

Dans la présentation qui suit, nous avons choisi comme langue source le roumain parce que, dans cette langue, le problème du factitif a été moins étudié et parce que, n'étant pas une langue de circulation internationale, le roumain est moins connu que le français.

2.1. Sur le plan syntaxique

2.1.1. La relation syntaxique entre le verbe causatif (=le verbe régissant) et le verbe régi d'une part, et entre l'Act. 1 et l'Act. 2, d'autre part, identique dans les deux langues, se différencie au niveau des structures qui la réalisent par un changement des constituants:

R. → V_r = conjonctif :² *Această știre îl face să plângă.*
 F. → V_r = infinitif: *Cette nouvelle le fait pleurer.*

2. Le conjonctif roumain est un mode personnel dont la marque est la conjonction *s'* et qui correspond, en grandes lignes, au subjonctif du français. Il s'emploie surtout dans les subordonnées, non seulement dans les

2.1.2. Une autre différence entre les constructions causatives-factitives du roumain et du français réside dans la place des pronoms clitiques (compléments du V_R et du V_r) dans la structure complexe où le V_r [+transitif] est suivi d'un objet direct: en roumain, les pronoms sont répartis chacun devant le verbe qu'ils déterminent, alors qu'en français la répartition se fait en fonction du type de la structure factitive: plate où à contrôle (Abeillé/Godard/Miller, 1997: 62). Pour la discussion, voir *infra* 3.

- R. (a) *Paul **îl**³ face pe elevi să-l citească pe Proust.*
 (b) *Paul **îl** face să-l citească.*
 F (a) *Paul fait lire Proust aux élèves.*
 (b) *Paul les fait le lire.*
 (c) *Paul le leur fait lire.*

2.2. Sur le plan lexical

Le roumain dispose de trois moyens linguistiques pour exprimer le causatif:

a) Des verbes factitifs lexicaux (*vid.* 2.2.1.)

Ce sont des verbes à sens lexical plein, qui fonctionnent comme des verbes performatifs: *a ordona* (=ordonner), *a obliga* (=obliger), *a cere* (=demander), *a convinge* (=convaincre), *a invita* (=inviter), etc.

b) Deux verbes factitifs auxiliaires: *a face* et *a pune* (*vid.* 2.2.2.);

c) Des structures réalisées par des verbes non factitifs, mais que la situation pragmatique permet d'interpréter comme des structures factitives (*vid.* 2.2.3.).

Cela entraîne souvent un changement des signifiants dans les deux langues:

- R. (a) *Îl dau afară.*
 F. *Je le fais sortir*
 R. (b) *Filmul m-a făcut să râd.*
Îl pun să scrie tema.
 F. *Le film m'a fait rire.*
Je lui fais écrire le devoir.
 R. (c) *Mi-am făcut o rochie.*
 F. (α) *Je me suis fait une robe* (moi-même).
 (β) *Je me suis fait faire une robe* (par la couturière).

2.2.1. *Le factitif lexical.* – Il est représenté par un verbe à sens plein, qui, dans les deux langues, a une valeur performative. Il peut s'employer en parallèle avec un auxiliaire factitif ou bien il représente l'unique solution.

2.2.1.1. Le factitif lexical s'emploie quand l'Act. 1 est Déclencheur et l'Act. 2, marqué par le trait [-animé], est Patient de l'action.

structures causatives, mais souvent là où le français se sert d'un infinitif, qui n'est pas un mode courant en roumain. L'aire d'extension de l'infinitif en position de V_r dans différents types de subordonnées s'est rétrécie en roumain moderne et littéraire.

3. En roumain, l'objet direct [+personne] est anticipé par un pronom personnel en Accusatif: *Maria îl vede pe Ion* = Marie voit Jean, le COD étant introduit par la préposition *pe*.

- R *Vântul a (răsturnat + doborât) copacul.*
 F (a) *Le vent a fait (tomber + renverser) l'arbre.*
 (b) *Le vent a (abattu + renversé) l'arbre.*
 R *Paul a băgat mașina în garaj.*
 F (a) *Paul a fait entrer la voiture dans le garage.*
 (b) *Paul a entré la voiture dans le garage.*
 R *Paul a urcat valizele.*
 F (a) *Paul a fait monter les valises*
 (b) *Paul a monté les valises.*
 R *Maria a scos caietele din servietă.*
 F (a) *Marie a fait sortir les cahiers de la serviette*
 (b) *Marie a sorti les cahiers de la serviette*

On remarque en français l'existence d'une double construction:

- a) La construction complexe avec le verbe *faire*;
 b) La construction simple avec le verbe lexical (le même verbe qui figure en position de V_r dans la structure a).

La différence entre a) et b) consisterait, selon certaines opinions (Cuniță, 1979: 87-88), dans le fait qu'avec la construction complexe on envisage un processus qui peut se décomposer en plusieurs étapes, alors qu'avec la construction simple on n'envisage que l'action proprement dite.

Cette distinction est inopérante en roumain, qui ne possède pas, dans ce cas, de structure factitive complexe:

- **A făcut să urce valizele.*
 **A făcut mașina să intre în garaj.*

En roumain, vu l'inexistence de la construction complexe avec le verbe *a face*, la seule interprétation actancielle donnée à ces structures est celle où le Causateur (=Act. 1) est l'Exécuteur de l'action et l'objet direct (=Act.2) en est le Patient.

En français, où les deux constructions sont possibles, le locuteur a donc le choix entre les variantes a) et b). Avec la construction a) quand l'Act. 1 est [+humain] on peut avoir une double interprétation des actants:

- Paul a fait entrer la voiture dans le garage.*
 a) *Paul* est Déclencheur + Exécuteur.
 b) *Paul* est uniquement Déclencheur, l'Exécuteur pouvant être le chauffeur de *Paul*.

- Marie a fait sortir la récolte des granges.*
 a) l'Exécuteur = *Marie*
 b) l'Exécuteur \neq *Marie* (les paysans)

La situation pragmatique limite parfois cette double interprétation à une seule: *Paul a fait sortir son mouchoir.* = *Paul a sorti son mouchoir.*

Dans les deux cas, *Paul* est Déclencheur + Exécuteur de l'action.

Dans le cas d'un Act. 1 [-animé], on n'a qu'une seule lecture de la construction actancielle, dans ce sens que le sujet est à la fois Déclencheur et Exécuteur de l'action: *Le vent a fait (tomber + renverser) l'arbre.*

2.2.1.2. La même tendance à la lexicalisation est observée en roumain avec un Act. 2 [+humain], alors que le français emploie couramment les constructions factitives; tout comme

sous 2.1.1.1. Dans cette situation non plus, le roumain ne dispose pas de constructions factitives complexes avec un auxiliaire:

- R. *Îi pofteste pe musafiri în salon.*
 F. *Il fait entrer les invités au salon.*
 R. *Îi (scoate + dă + pofteste) afară.*
 F. *Il les fait sortir de la pièce.*

À remarquer que les deux premières formes du roumain *a scoate*, *a da* sont plus énergiques (cfr. fr. *Il les met à la porte*) que la troisième, *a pofti* (cfr. fr. *Il les invite à sortir*).

Le français possède lui aussi des verbes lexicaux qui entrent dans des constructions factitives: *déterminer*, *inviter*, *obliger qqn. à faire qqch*, mais ils semblent être moins employés que la construction complexe avec *faire+ Inf.*:

- Il les invite au salon.*
Il les oblige à sortir.

2.2.2. Les auxiliaires factitifs

2.2.2.1. Le verbe auxiliaire factitif *a face*.— L'Act.1 de cette structure peut être un nom [\pm animé]. Cette opposition est importante pour établir le trait [\pm intention] de l'action. La construction factitive avec *a face* (=faire) peut avoir un sens plus marqué d'obligation.

- a) Act.1 [-animé]
 R. *Intâmplarea aceasta mă face să plâng.*
 F. *Cette histoire me fait pleurer.*
 R. *Adevărul nu face pe nimeni să roșească.*
 F. *La vérité ne fait rougir personne.*
 R. *Frica l-a făcut pe Paul să se cațare în copac.*
 F. *La peur a fait Paul monter dans l'arbre.*
 R. *Ploaia ne-a făcut să ne întoarcem.*
 F. *La pluie nous a fait rentrer.*

Le Causateur [-animé] (*cette histoire*, *la vérité*, *la peur*, *la pluie*) exclut l'intention. Dans les deux premiers exemples, l'Act. 2 [+objet direct] est le Patient de l'action, alors que dans les deux derniers, il en est l'Exécuteur. Dans les deux derniers exemples, le V_r est un verbe [+dynamique] [+action], le V_R *a face* étant paraphrasable par *a determina*:

- Frica l-a determinat să se cațare în copac.*
Ploaia ne-a determinat să ne întoarcem.

- b) Act.1 [+animé]
 Avec un actant animé on peut avoir deux sens différents:
 —Être la cause (intentionnée ou non):
 R. *Tu mă faci să plâng.*
 F. *Tu me fais pleurer.* [\pm intention]
 Donc, dans ce cas, l'intentionnalité est ambiguë.

—Le sens d'un verbe performatif, avec résultat positif, du type *persuader*, *convaincre*, *déterminer*:

R. *Paul m-a făcut să-mi schimb părerea.* = *Paul m-a (convins+determinat) să-mi schimb părerea.*
 F. (α) *Paul m'a fait changer d'avis.* = (β) *Paul m'a (convaincu + persuadé) de changer d'avis.*
 R. *Paul m-a făcut să citească romanul.* = *Paul m-a convins să citească romanul.*
 F. (α) *Paul m'a fait lire le roman.* = (β) *Paul m'a convaincu de lire le roman.*

Il est à remarquer qu'en français la construction α peut avoir aussi une valeur d'obligation, *faire + Inf.*, étant alors paraphrasable par *obliger, forcer qqn à faire qqch*:

Il m'a fait lire le roman. = *Il m'a obligé à lire le roman.*

Tout comme dans: *Le professeur a fait lire la poésie aux élèves* (= *Le professeur a obligé les élèves à lire la poésie*).

Pour la valeur d'obligation le roumain emploie l'auxiliaire *a pune*:

R. *M-a pus să citească romanul.*
 F. *Il m'a fait lire le roman.* = *Il m'a obligé à lire le roman.*

2.2.2.2. *Le verbe auxiliaire factitif "a pune".* À la différence du verbe *a face*, *a pune* a un sens inchoatif, qui ne dépend pas du temps verbal (le résultat de l'action n'est pas pré-cisé). Il implique toujours un Actant 1 [+animé] et entraîne obligatoirement l'idée d'intentionnalité. Le sens du verbe *a pune* va de la prière à l'ordre formel:

R. *L-am pus să-mi citească anunțurile.*
 F. *Je lui ai fait me lire les annonces.* = *Je l'ai prié de me lire les annonces.*
 R. *Profesorul i-a pus pe elevi să cânte.*
 F. *Le professeur a fait chanter les élèves.* = *Il a obligé les élèves à chanter.*
 R. *Mă pune să iau medicamentul.*
 F. *Il me fait prendre le remède.* = *Il me dit de prendre le remède/Il m'oblige à le prendre.*

2.2.3. *L'interprétation pragmatique des structures factitives.*- Le roumain dispose également de structures causatives qui se caractérisent par l'asymétrie entre la structure de surface et la structure profonde:

R. *Maria și-a făcut o rochie.*
 F. (a) *Marie s'est fait une robe* (elle-même).
 (b) *Marie s'est fait faire une robe* (par la couturière).

Donc, en roumain, la phrase se prête à deux lectures différentes:

—l'Actant *Marie* est l'Exécuteur de l'action du verbe factitif (*Marie* fabrique elle-même la robe). On a affaire ici à une construction non factitive.

—l'Actant *Marie* est le Déclencheur, alors que l'Exécuteur en est différent (dans ce cas, c'est la couturière).

À la différence du français, les verbes du roumain marqués du trait contextuel [±factitif], comme *a construi* (=construire), *a demola* (=démolir), *a omori* (=tuer), *a opera* (=opérer) etc, ne présentent pas de construction factitive complexe (avec auxiliaire factitif + conjonctif).

Donc, en l'absence de la construction factitive du français *Marie s'est fait faire une robe*, la construction roumaine est ambiguë, selon que le Déclencheur et l'Exécuteur sont corréférentiels ou non. Dans ce cas, ce n'est que le contexte pragmatique qui permet une lecture cor-

recte d'un tel énoncé, en fonction des informations que l'allocutaire possède du sujet de l'énoncé (Marie est ou non couturière).

Ces structures ambiguës apparaissent toujours en présence d'un clitique au datif, qui est soit le datif du bénéficiaire:

R. *Mi-am făcut o casă.*
 F. *Je me suis fait une maison.*
 R. *Mi-am operat nevasta.*
 F. *J'ai fait opérer ma femme,*

soit le datif du possesseur:

R. *Mi-am reparat mașina.*
 F. *Je me suis fait réparer l'auto.*
 R. *Mi-am făcut părul.*
 F. *Je me suis fait faire une mise en plis.*

En l'absence du clitique, la structure se désambiguïse et, alors, elle perd sa valeur factitive:

R. *Maria a făcut o rochie frumoasă.*
 F. *Marie a fait une belle robe.*
 R. *Am operat-o pe nevastă-mea.*
 F. *J'ai opéré ma femme.*

3. COMPORTEMENT SYNTAXIQUE DES CLITIQUES

3.1. Si le V_r [+transitif] est suivi d'un COD, l'Act. 3 (=Exécuteur) peut être pronominalisé par *lui*, *leur*:

Je fais réciter une poésie à Paul. → *Je lui fais réciter une poésie.*

Si les deux actants —Act. 2 (=Patient) et Act. 3 (=Exécuteur)— sont pronominalisés, la position du clitique dépend du type de structure: plate ou à contrôle.⁴ (Abeillé / Godard / Miller, 1997: 63).

3.2. Dans la structure plate, les deux pronoms, qui sont des arguments sémantiques du V_r (*faire*), sont placés avant celui-ci, l'un étant un Accusatif (=le Patient), l'autre un Datif (=l'Exécuteur):

Le professeur fait réciter la poésie aux élèves. → *Le professeur la leur fait réciter.*

4. La distinction que les auteurs mentionnés opèrent est donnée par la position des clitiques par rapport au verbe *faire*:

Je le lui fais lire (structure plate).
Je le fais le lire (structure à contrôle).

3.3. Dans la structure à contrôle, les Actants 2 et 3 ne peuvent être que des Accusatifs, répartis chacun sur le verbe qu'ils déterminent:

Le professeur fait réciter la poésie aux élèves → *Le professeur les fait la réciter.*

3.4. Du point de vue sémantique, la distinction entre les deux structures relève d'une contrainte imposée à l'Exécuteur, présente dans la structure à contrôle et absente dans la structure plate.

3.5. Le comportement syntaxique des clitiques en roumain correspond à la deuxième construction du français, à savoir la structure à contrôle, les deux pronoms compléments en Accusatif étant répartis respectivement sur le V_R et sur le V_r :

Profesorul îi face pe elevi să recite poezia → *Profesorul îi face să o recite /s-o recite.*⁵

3.6. Du point de vue sémantique, il nous semble qu'en roumain, en l'absence des deux structures pronominales, la distinction réalisée en français entre la structure plate et la structure à contrôle (vid.3.4.), peut être opérée par le choix entre les auxiliaires factitifs *a pune* [+obligation] et *a face* [±obligation]:

Profesorul îi pune s-o recite correspond en français à la structure à contrôle *Le professeur les fait la réciter*, alors que *Profesorul îi face s-o recite* correspond à la structure plate *Le professeur la leur fait réciter*.

4. CONCLUSIONS

4.1. Le choix des moyens d'expression dans les constructions causatives-factitives dépend de plusieurs critères de nature:

- a) Sémantique: le trait [±animé] de l'Actant 1 ou de l'Actant 2, l'intentionnalité de l'action, le caractère résultatif ou inchoatif de l'action;
- b) Pragmatique (vid. 2.2.1.1. et 2.2.3.).

4.2. Le roumain dispose de deux verbes factitifs: *a face* et *a pune*, qui sont en distribution complémentaire: *a face* est résultatif, *a pune* est inchoatif.

4.3. En français, aux deux auxiliaires factitifs roumains *a face* et *a pune* correspond l'auxiliaire factitif *faire*. Les sens des deux auxiliaires roumains recouvrent partiellement le sens de *faire*, verbe avec une polysémie très développée. Selon les facteurs de nature sémantique et pragmatique ci-dessus mentionnés, les hétéronymes du verbe *faire* sont tantôt *a face*, tantôt *a pune* (vid. 2.2.2.1. et 2.2.2.2.), qui ont un sens [±obligation], [±inchoatif].

Le traitement des clitiques dans les deux langues découle également du sémantisme différent des structures "plates" /vs/ "à contrôle" du français, rendu en roumain à l'aide des deux auxiliaires factitifs *a pune* [+inchoatif][+obligation] /vs/ *a face* [-inchoatif][±obligation] (vid. 3.).

5. *S-o recite* au lieu de *să o recite* est une forme élidée, spécifique de la langue parlée.

4.4. Le roumain manifeste une tendance plus marquée que le français à la lexicalisation des structures causatives-factitives (*vid.* 2.2.1.).

4.5. En français, par rapport au roumain, on enregistre une extension bien plus grande des constructions avec *faire* + infinitif, ce qui a amené certains spécialistes à les considérer comme l'indice grammaticalisé d'une catégorie syntaxique - la voix factitive. Son emploi permet d'éviter des lectures ambiguës avec des verbes régis marqués du trait inhérent [+factitif]: *construire, faire, édifier, bâtir*. En roumain, en l'absence de la construction avec *faire* et par l'effacement de l'Actant 2, exécuteur animé, quand celui-ci est présupposé connu, on aboutit à une construction que la situation pragmatique permet d'identifier comme factitive ou non (*vid.* 2.2.3.).

4.6. Le verbe factitif *faire* recouvre les trois constructions existant en roumain (*a face, a pune*, verbe lexical); il a une valeur de généralité plus marquée et une polysémie que le roumain explicite au moyen de constructions différentes. C'est d'ailleurs, nous semble-t-il, une différence typologique existant entre le roumain et le français, remarquée aussi pour d'autres faits de langue, à savoir la tendance du roumain à expliciter par des moyens linguistiques distincts des valeurs sémantiques exprimées en français par un terme plus général.

ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES DANS CET ARTICLE

Fr.	français
R.	roumain
Act.	actant

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abeillé / Godard / Miller 1995 ABEILLÉ, Anne / GODARD, Danièle / MILLER, Philip (1995): "Causatifs et verbes de perception en français". LABELLE, Jacques (ed.): *Lexiques-grammaires comparés et traitements automatiques*. Montréal: Université du Québec à Montréal.
- Abeillé / Godard / Miller 1997 ABEILLÉ, Anne / GODARD, Danièle / MILLER, Philip (1997): "Les Causatives en français: un cas de compétition syntaxique". *Langue française*, 115.
- Charaudeau 1992 CHARAUDEAU, Patrick (1992): *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris: Hachette.
- Cuniță 1979 CUNIȚĂ, Alexandra (1979): *Le verbe et ses arguments*, București: TUB.
- Dubois 1973 DUBOIS, Jean (1973): *Dictionnaire de linguistique*. Paris: Larousse.
- Givon 1984 GIVON, T. (1984): *Syntax. A functional-typological introduction*. Amsterdam: Benjamins.
- Iliescu 1993 ILIESCU, Maria (1993): "Le factitif roumain". *Revue Roumaine de Linguistique* 4, București: Academia Română.
- Morin 1978 MORIN, Jean-Yves (1978): "Une théorie interprétative des causatives en français". *Linguisticae Investigationes*, 2. Amsterdam: Benjamins.

- Roggero 1984 ROGGERO, Jacques, (1984): "Le passif, le causatif et quelques autres formes assez étranges". *Travaux* 2. Université de Provence: Cercle linguistique d'Aix-en-Provence.
- Tasmowski, 1982 TASMOWSKI, Liliane (1982): "L'immixtion causative". *Travaux de linguistique*, 9.
- Zubizarreta 1986 ZUBIZARRETA, Maria-Luisa (1986): "Le statut morpho-syntaxique des verbes causatifs dans les langues romanes". *La Grammaire Modulaire*, Couquaux / Ronat (ed.). Paris: Minuit.

RÉSUMÉ

Le présent article traite des structures factitives-causatives en français et en roumain, en présentant les moyens linguistiques par lesquels s'exprime la causalité dans ces deux langues et en mettant en évidence les divergences entre elles.

Sont aussi analysés les critères de nature sémantique et pragmatique dont dépend le choix des moyens d'expression dans les constructions discutées.

L'une des conclusions de l'article, au niveau contrastif, c'est qu'en roumain il y a trois constructions factitives en distribution complémentaire: deux verbes factitifs *a face*, *a pune* et un factitif lexical, recouvrant l'aire du verbe factitif français *faire*, qui a une polysémie très riche et une valeur de généralité plus marquée.

MOTS CLÉ: Factitif, Causatif, Causateur, Exécuteur, Patient.

ABSTRACT

This article is about factitive-causative structures in French and Romanian, presenting the linguistic means by which causality is expressed in both languages and showing evidence of the divergences between them.

The semantic and pragmatic criteria upon which the choice of means of expression depends in the constructions discussed are also analyzed.

One of the conclusions of the article, at the level of contrast, is that in Romanian there are three factitive constructions in complementary distribution: two factitive verbs, *a face* and *a pune*, and one lexical factitive, covering the area of the French factitive verb *faire*, which has a rich polysemy and a more marked value of generality.

KEY WORDS: Factitive, Causative, Causing, Executor, Patient